



Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 16 Janvier 2023

Le Comité Directeur s'est réuni le lundi 16 janvier 2023 à 18 h au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie APERT, Secrétaire Général, puis de Monsieur Marc TERMINET, Président.

Présents(e) :

Mme LESCOUR Frédérique

MM ALLEZARD Olivier - APERT Jean-Marie - CLOUVET Jean-Claude – COUREAU Nathalie - DELAPORTE Thierry - DRIF Lakdar - GARCIA Salvador (Représentant des Arbitres) - HERRERO Paul - LORGEUX Pascal - MICHOUX Johan (en partie) - RAZET Sébastien – TERMINET Marc (en partie).

Excusés(ée) :

Mlle POMMIER Céline

Dr BONNEAU Pierre

MM BOUDET Olivier - CHOLLIER Fabrice (Représentant des Educateurs) - TERMINET Patrick

Assistent :

M DEMAY Francis (Président de la CDA)

MM CAINER Emmanuel (ETD)

Mme GUILBAUDAUD Sylvie (Secrétaire administrative)

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Conformément à l'article 17.3 des Statuts du District du Cher de Football, Jean-Marie APERT, Secrétaire Général, demande aux membres, en l'absence en ce début de réunion du Président Marc TERMINET retenu par une visioconférence avec la FFF, s'il y a des oppositions à ce qu'il dirige les travaux de ce début de réunion.

Aucune objection n'est formulée, accord de l'ensemble des membres.

Marc TERMINET rejoindra la réunion à 18 h 20 et en reprendra la Présidence.

1 – CIVILITES

Le 16 décembre dernier, s'est éteint Christian CHABANCE.

Figure incontournable de l'US PLOU dont il a été Président, Christian s'est particulièrement impliqué durant des décennies aux seins de diverses Commissions du District, membre durant ces dernières années de la Commission

de Surveillance des Opérations Electorales (dont il fut aussi Président) et de la Commission des Terrains.

Le Comité Directeur présente à son épouse Marie-Claude, à sa famille, à ses proches, ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

2 – APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 28/09/2023

Aucune remarque n'étant formulée sur celui-ci, le Procès-verbal de cette réunion est approuvé et validé à l'unanimité par les membres présents.

3 – COMMISSION

Pascal LORGEUX demande à intégrer comme Membre la Commission des Terrains.

⇒ **Accord lui est donné à l'unanimité par les élus présents.**

4 – LES MONTEES DESCENTES DE FIN DE SAISON (J. MICHOUX)

| Nombre de descentes de R3 | D1 - Trophée Mutuale | | | D2 - CD 18 | | | D3 - Garage des Stuarts Distinxion | | | D4 – My Team | | | | |
|---------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------------|---|---|----|---|
| | 1 Poule | | | 2 Poules | | | 3 Poules | | | 3 Poules | | | | |
| | Nombre total d'équipes | Nombre de montées par poule | Nombre de descentes par poule | Nombre total d'équipes | Nombre de montées par poule | Nombre de descentes par poule | | Nombre total d'équipes | Nombre de montées par poule | Nombre de descentes par poule | | | | |
| | | | | | | A | B | | | A | B | C | | |
| 0 | 12 | 2 | 2 | 24 | 2 | 2 | 2 | 36 | 2 | 1 | 1 | 1 | 36 | 2 |
| | | | | | | | | | | + 1 suppl. (1) | | | | |
| 1 | 12 | 2 | 3 | 24 | 2 | 2 | 2 | 36 | 2 | 1 | 1 | 1 | 36 | 2 |
| | | | | | | | | | | + 2 suppl. (1) | | | | |
| 2 | 12 | 2 | 4 | 24 | 2 | 3 | 3 | 36 | 2 | 2 | 2 | 2 | 36 | 2 |
| 3 | 12 | 2 | 5 | 24 | 2 | 3 | 3 | 36 | 2 | 2 | 2 | 2 | 36 | 2 |
| | | | | | | | | | | + 1 suppl. (1) | | | | |
| 4 | 12 | 2 | 6 | 24 | 2 | 4 | 4 | 36 | 2 | 2 | 2 | 2 | 36 | 2 |
| | | | | | | | | | | + 2 suppl. (1) | | | | |
| 5 | 12 | 2 | 7 | 24 | 2 | 4 | 4 | 36 | 2 | 3 | 3 | 3 | 36 | 2 |
| | | | | | | | | | | + 1 suppl. (1) | | | | |
| 6 | 12 | 2 | 8 | 24 | 2 | 5 | 5 | 36 | 2 | 3 | 3 | 3 | 36 | 2 |
| | | | | | | | | | | + 1 suppl. (1) | | | | |
| 7 | 12 | 2 | 9 | 24 | 2 | 5 | 5 | 36 | 2 | 3 | 3 | 3 | 36 | 2 |
| | | | | | | | | | | + 2 suppl. (1) | | | | |

(1) Les descentes supplémentaires sur l'ensemble des poules se feront au fair-play, premier critère d'application de l'art. 17 des Règlements des Championnats de District établi en complément de l'art. 17 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

(2) Les descentes se feront en application de l'art. 17 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts à concurrence d'au moins une relégation par poule.

Nota : Le présent tableau gère uniquement les accessions et les descentes, résultats d'une saison sportive.

- Il ne prend pas en compte les conséquences d'une sanction administrative au regard du statut de l'arbitrage et des obligations jeunes.
- Application de l'article 17 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

5 – CALENDRIERS JEUNES PHASE 2

- Les calendriers des Championnat Jeunes de la phase 2 pour les catégories U11, U13, U15, U17 et U18 ont été publiés sur le site le 13/01/2023.

- [U18 Bi-Départemental 1](#)
- [U18 Départemental 2](#)
- [U17 Bi-Départemental 1](#)
- [U17 Départemental 2](#)
- [U15 Bi-Départemental 1 \(Indre\)](#)
- [U15 Bi-Départemental 2 \(Indre\)](#)
- [U15 Départemental 2 => \(A - B\)](#)
- [U15 Départemental 3 \(A - B\)](#)
 - [U15 Foot à 8](#)
 - [Critérium U13 D1](#)
- [Critérium U13 D1 Bis \(A - B\)](#)
- [Critérium U13 D2 \(A - B\)](#)
- [Critérium U13 D3 \(A - B - C\)](#)
 - [Critérium U11 D1](#)
- [Critérium U11 D1 Bis \(A - B\)](#)
- [Critérium U11 D2 \(A - B - C - D\)](#)
- [Critérium U11 D3 \(A - B - C - D\)](#)

6 – LES TROPHEES DES CHAMPIONS

2 dates avaient été pressenties pour faire disputer les ½ Finales de la D4-SOIR DE MATCH et les Finales des 3 divisions concernées (D2 – D3 – D4) respectivement les 18 et 25 Juin 2023 (stade BROUHOT VIERZON).

Sachant que cette saison seules 3 Poules constituent le niveau de Championnat D4, et que le Règlement de cette épreuve stipule que dans ce cas de figure ce sont les deux meilleurs quotients qui se disputeront le trophée, il n'y a évidemment pas lieu d'envisager de ½ Finales.

En accord avec le club support le VIERZON FC et la Mairie concernée, **les « Finales » des TROPHEES DES CHAMPIONS sont ainsi avancées de 8 jours et de disputeront donc le dimanche 18 Juin 2023.**

7 – AIDE AUX CLUBS DEPARTEMENTAUX (1^{ère} session saison 2022-2023)

13 demandes ont été reçues dans le délai imparti (30/11/2022).

Toutes ont été validées à hauteur de 300 € par la Commission dédiée lors de sa séance du 12/12/2022.

Liste des clubs demandeurs et bénéficiaires :

FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX

FC VASSELAY ST ELOY DE GY

ES BRECY

ASL ALLOUIS

CA LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

US CHARENTON DU CHER

US3C

FC NERONDES
OL VAL D'AUBOIS
US ST FLORENT
US MOULINS SUR YEVRE
SPL CHAILLOT VIERZON
ASIE DU CHER

Rappels :

2^{ème} et 3^{ème} sessions en mars et mai 2023

Achats à effectuer exclusivement auprès de notre Partenaire/Fournisseur la Société SOIR DE MATCH-MYTEAM.

8 – CHAMPIONNATS BI-DEPARTEMENTAUX INDRE/CHER

Cf. intervention de la CDA (§ 15 du présent PV) – S. GARCIA

Cf. intervention de l'ETD (§ 16 du présent PV)- E. CAINER

9 – ACTIONS CITOYENNES ET SOCIALES (N. COUREAU)

Actions citoyennes réalisées en 2022 :

- Action octobre rose "prévention et dépistage du cancer du sein " au club USA Lury Mereau avec remise de 440 euros à la Ligue contre le cancer .
- Action "manger équilibré" au club de St Doulchard auprès de U15 et U18.
- Action " dépistage organisé du diabète ", avec le club USA Lury Mereau, plus de 100 personnes dépistées dont plusieurs orientées vers le soin.
- Action Téléthon en décembre avec le club USA Lury Mereau et les résidents la MARPA de Lury remise de 229 euros au profit du téléthon.
- Action "ville propre" avec le club USA Lury Mereau et la ville de Lury.
- Action "apprendre à porter secours " auprès des U5 du club USA Lury Mereau .
- Action " formation défibrillateur " avec le club USA Lury Mereau et la MaMairie de Mereau.

Nathalie est donc entre autres intervenue le 15/12 dernier auprès de l'USA LURY-MEREAU pour dispenser une formation à l'utilisation d'un défibrillateur automatique (DEA) et semi-automatique (DSA).

Une quinzaine de participants (licenciés mais aussi le personnel de la Mairie de Méreau, lieu de la formation) ont écouté avec intérêt et mis aussitôt à profit les explications et démonstrations fournies par le Docteur LEVEILLER, praticien cardiologue auprès du Centre Hospitalier de Vierzon.

A la demande du Président, une telle formation sera proposée dans nos locaux à destination des Elus et Salariés du District, la date retenue étant fixée au Lundi 13/02 prochain (17 h 45).

Le Président compte sur la présence d'un maximum de participants, le Docteur LEVEILLER s'étant spécialement rendu disponible pour cela.

10 – AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL 18 (AEF)

Marc TERMINET fait part du rendez-vous fixé pour demain 17/01 avec Yvon PELLETIER, Président depuis cette saison de l'AEF 18, et Philippe PANARD, membre du Bureau, afin de pouvoir envisager un rapprochement entre les deux entités dont les relations sont plus que distantes depuis les élections de septembre 2020.

11 – CHOIX D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Notre commissaire aux comptes suppléant la SARL CABINET ROY-PETAT 60 rue du Briou 18230 SAINT-DOULCHARD nous a fait part de sa cessation d'activité en qualité de commissaire aux comptes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il nous a demandé de contacter notre commissaire aux comptes titulaire, le cabinet CGR, représenté par Monsieur Gilles Royer pour procéder à la nomination d'un successeur pour la durée du mandat restant à courir.

Notre prochaine assemblée générale procédera à cette nomination.

Une copie de l'assemblée générale de nomination ainsi qu'une copie du K-BIS mis à jour seront envoyées au cabinet Roy-Petat.

⇒ **Le Comité Directeur a pris acte de cette information**

12 – AIDE DE LA LFA EN FAVEUR DE L'ARBITRAGE

Le Président informe les présents que par un courrier du 15/12/2022, le Président de la LFA nous informe que *dans le cadre du plan Performances 2024, le Comité Exécutif de la FFF a décidé d'affecter un budget exceptionnel de 1 million d'euros en faveur du développement de l'arbitrage amateur pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024.*

En conséquence, notre District se voit ainsi attribuer une aide de 4000 € dont nous serons crédités tout prochainement.

13 – LA QUINZAINE DU FOOT SCOLAIRE

Courrier du 25/11/2022 émanant de la FFF :

Dans le cadre de la promotion des opérations de développement du football en milieu scolaire, (« FOOT A L'ECOLE » - FOOTBALL FOR SCHOOLS – « LA QUINZAINE DU FOOT »), les joueuses et joueurs des EDF A de Football ont souhaité s'associer à une de ces actions pour un moment de partage avec de jeunes élèves à la découverte de la pratique.

C'est ainsi que Charlotte BILBAULT, joueuse du Montpellier H.S.C. et internationale en EDF A, a honoré de sa présence un rendez-vous fixé dans ce cadre à l'école élémentaire Jean Christophe RUFIN de VIGNOUX SUR BARANGEON le vendredi 16 décembre dernier.

Le District était à cette occasion représenté par Patrick TERMINET, en ce en la compagnie d'Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue, et de représentants de la FFF.

14 – INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Fafa :

De nombreux contacts pour renseignements sur les aides susceptibles d'être accordées par le dispositif Fafa tant sur le plan équipements des terrains que sur le plan transport ont été établis depuis le début de la saison.

Le reste à charge sur ce premier point est la principale cause d'abandons de projets par les maires arguant les difficultés budgétaires liées à la situation conjoncturelle, et sur le plan transports, également le problème de reste à charge ressenti par les clubs qui sont confrontés à l'évolution des prix et aux délais de livraison.

Néanmoins au projet transport présenté par le club de la Chapelle Saint -Ursin fin 2022, s'ajoute le projet émis par la commune de Verdigny en Sancerre concernant la transformation du terrain à 11 en 2 terrains à 8 destinés aux entraînements seniors, aux jeunes, et aux compétitions féminines.

Ce projet comporte 4 dossiers Fafa, (Terrain-Sécurité(2) – éclairage).

Sont à créditer de certitude quant à la mise en place, les projets de réfection des terrains de :

- Plaimpied (visite avec le président de la commission terrains fin novembre),
- Mehun Acacias vestiaires,
- vraisemblablement Saint-Doulchard,(vestiaires).

Il est utile de rappeler que la mise en place d'un dossier Fafa doit obligatoirement être précédée d'une demande d'avis préalable visée et accordée par la commission régionale des terrains.

ENQUETES FOOT DEPARTEMENTAL :

Motivée par l'engagement de notre Président auprès du Conseil Départemental, partenaire et partenaire institutionnel du District, et par la volonté Fédérale au titre de l'engagement sociétal au cœur du programme fédéral - performances 2024 ; cette enquête menée depuis plusieurs mois a permis de dégager certains besoins exprimés par les maires, auxquels nous nous sommes engagés à répondre :

- Par courrier quand il s'agit de problèmes liés à l'amélioration des équipements sportifs pouvant bénéficier d'une aide financière du Fafa
- Par l'organisation de rencontres sectorielles avec les élus (Maires, ou délégués, Présidents de communautés de Communes, membres du Conseil Départemental du secteur, en Février et Mars prochain.

But de l'opération :

Repenser l'utilisation et l'exploitation des terrains en zones carencées avec les acteurs présents.

Promouvoir de nouvelles formes de pratiques et plus de licenciés. (foot 5, foot en marchant...)

Evaluer le manque d'infrastructures etc. ;

Avantages pour :

- les clubs : foot animation, entraînements, voire compétitions
- Scolaires : activités écoles primaires et collèges.
- Collectivités : activités périscolaires, événements.
- Population : Pratique de proximité en accès libre.

Avec les objectifs suivants :

- Ouvrir le foot à de nouveaux publics : Seniors, adultes et enfants, loisirs, public féminin.
- Favoriser les pratiques pour tous.
- Diversifier l'offre de pratique des clubs.

Par ailleurs, la **FFF (FAFA)** souhaite accompagner les collectivités dans la construction de nouveaux espaces avec la participation des différents acteurs du monde sportif, en coopération avec l'objectif du plan ANS « 5000 terrains de sports ».

Tous les territoires son éligibles. Priorité accordée aux territoires carencés en ZRR ou QPV.

L'objectif principal qui se dégage est la promotion des nouvelles pratiques et l'augmentation des licenciés FFF.

Les avantages qui résultent de cette initiative :

Elargir l'offre proposée au sein de la collectivité qui peut proposer des activités diversifiées :

S'agissant du terrain Foot 5 :

Il se présente comme le fer de lance du développement du Foot loisirs à la FFF adapté aux nouvelles pratiques : FIT FOOT, FUT'NET, FOOT EN MARCHANT,

Eligibilité :

Club affilié à la FFF ou Collectivité locale

Environnement :

Dans un complexe sportif dont les installations sont classées T6 minimum.

Revêtement :

gazon synthétique ;

Tracés :

Conformément au cahier des charges, les tracés définis doivent être respectés sans aucun autre tracé.

Dimensions :

L 30 à 35m

l 18 à 20m

Buts : 4x2mx 0,50 profondeur . Solidement fixés au sol et encastrés dans la palissade.

S'agissant du Futsal extérieur :

Revêtement :

Aucune obligation de conformité, mais recommandé :
dalles flottantes ajourées donc perméables ou gazon synthétique

Dimensions de jeu :

40x20 ou 34x16 minimum, zone de dégagement: 1m autour.
Multi-marquage au sol possible, donc mutualisation des pratiques.
Le tracé peut contenir :

Jusqu'à 3 terrains de badminton ou 2 espaces de Basket-ball 3X3
ou 1 terrain de volley-Ball

Multiplication des publics accueillis répondant aux besoins des collectivités :

Grâce à la multi-pratique , l'espace est occupé au quotidien par un public très diversifié :

- les clubs sportifs, les acteurs privés, le grand public sur les créneaux libres.
- Les compétitions organisées par la FFF
- Séances destinées aux personnes en situation de handicap.

Le Financement :

Foot 5 :

Coût estimé :

pour : revêtement synthétique, Buts, Filets pare-ballons et éclairage :80 Ke
Aide FAFA :30 Ke
Aide ANS :32 Ke
reste à charge :18 Ke

Autres financements possibles : CD, CR Etat,...

CAHIER DES CHARGES

RELATIF À LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE FOOT5,
ÉCLAIRÉ, EN GAZON SYNTHÉTIQUE AVEC PALISSADES
Édition avril 2017 applicable aux projets à partir du 1^{er} avril 2017



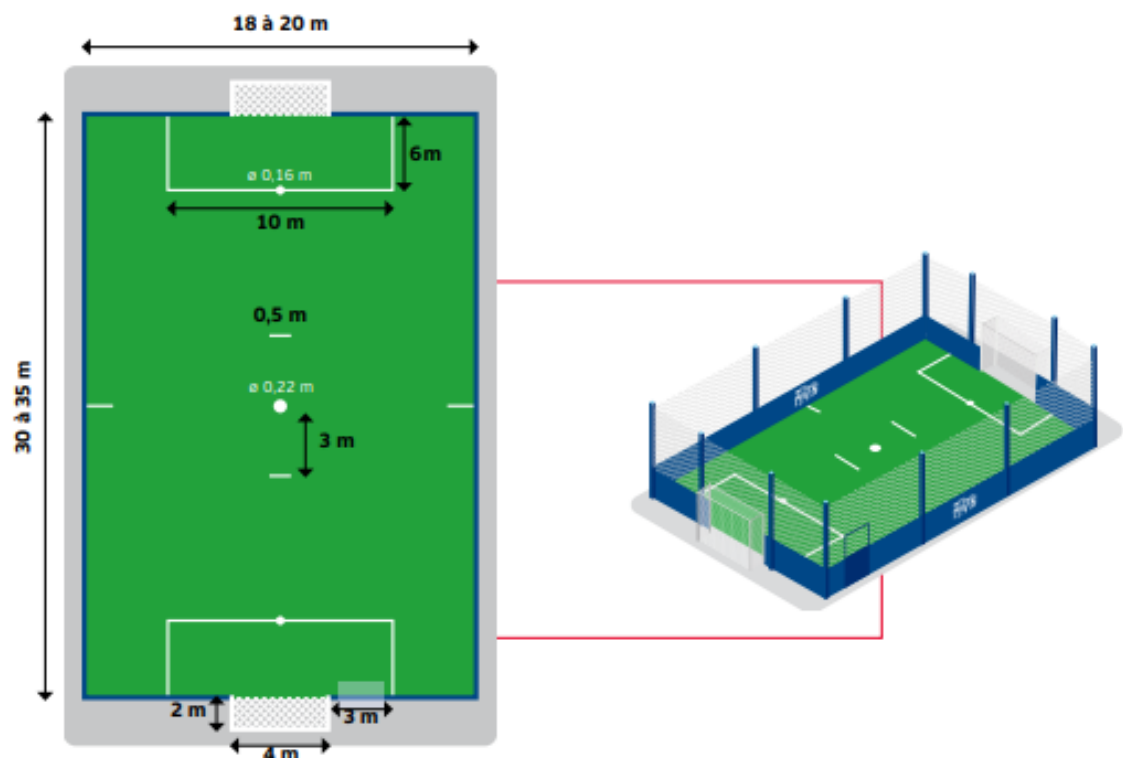
ÉCLAIRAGE

Pour permettre une utilisation maximale de l'équipement en soirée ou en période hivernale, il doit être équipé d'une installation d'éclairage de l'aire de jeu. **Cet éclairage est connecté ou indépendant de l'éclairage public (éclairage moyen min. de 160 lux avec un coefficient d'uniformité min. de 0,50).**

OPTION POSSIBLE

L'équipement peut être réalisé dans un ensemble couvert, après accord préalable de la FFF.

PLAN DE L'AIRE DE JEU (DOIT SE CONFORMER AU PLAN CI-DESSOUS)



CAHIER DES CHARGES

RELATIF À LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE FOOT5,
ÉCLAIRÉ, EN GAZON SYNTHÉTIQUE AVEC PALISSADES
Édition avril 2017 applicable aux projets à partir du 1^{er} avril 2017



EXEMPLES D'AIRE DE JEU CONFORMES

illustrations non contractuelles



MAIRIE DE DONZENAC (19)



MAIRIE DE COUFFÉ (44)



MAIRIE DE SALOUEL (80)

FUTSAL :

Coût estimé :

Pour Dalles polypropylène ajourées ou gazon synthétique, Buts

| | |
|------------------------|-------|
| 3x2- et marquage | 40 Ke |
| Aide FFA | 15 Ke |
| Aide ANS | 17 Ke |
| Reste à charge | 8 Ke |

non compris éclairage et filets pare-ballons, Coût estimé

Aide FFA

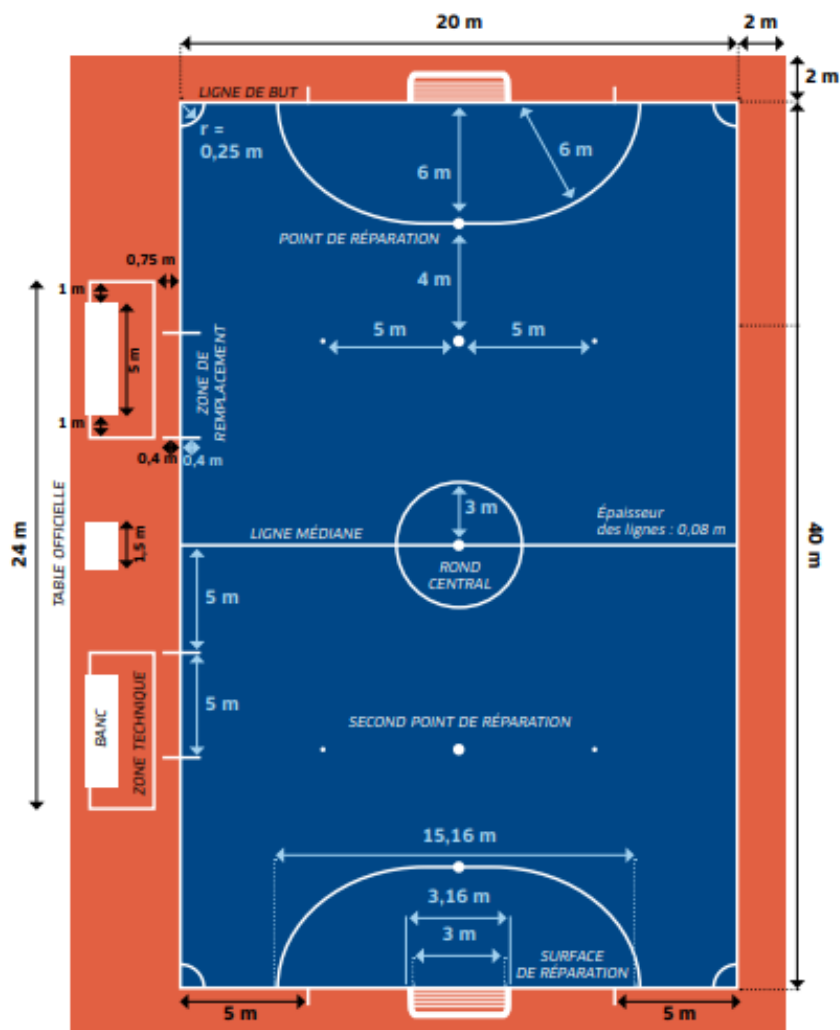
Nouveau resta à charge

CAHIER DES CHARGES

RELATIF À LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE FUTSAL



PLAN DE L'AIRE DE JEU (DOIT SE CONFORMER AU PLAN CI-DESSOUS)



Pour la Ligue du Centre-Val-De-Loire de Foot, c'est 13 terrains (5 Foot 5 et 8 Futsal qui bénéficient du Co-financement pour la saison sportive 2022/2023.

Renseignements complémentaires : District du Cher de Football
10 rue de la Caillère 13230-SAINT-DOULCHARD.

Marc Terminet : mterminet@cher.fff.fr

Jean-Marie Apert : secretaire.general@cher.fff.fr

15 – INTERVENTIONS DES AUTRES PRESIDENTS ET REPRESENTANTS DE COMMISSIONS.

Intervention du représentant de la CDA (S. GARCIA)

Condoléances à la Famille de Louis ALIBERT, ancien arbitre et membre de CDA

Une directive de la Commission Fédérale médicale, relayée par Michel Bonnichon, interdit aux arbitres centraux de faire 2 matches en 2 jours, ils peuvent faire une touche et un centre ou 2 touches. Le rappel a été adressé aux arbitres et l'application mise en place dans le prochain week-end.

Les rencontres Bi-Départementales en U18, U17 et U15 vont commencer le 21 janvier. La priorité des désignations s'adressera aux U17, les autres catégories seront couvertes en fonction des possibilités de désignations.

Quelques matches de D3 Garage des Stuarts Distinction seront couverts et on suivra les classements pour faire au mieux les désignations.

A ce jour entre 94 et 97 arbitres sont opérationnels. Toutefois 10 d'entre eux n'ont pas encore arbitré. De nombreux arbitres sont indisponibles, exemple : pour le weekend du 21/22 janvier 23, 20 arbitres en moins sur les 75 arbitres de district sachant qu'il en faut 18 pour la Départementale 1 Trophée Mutuale, 12 pour le départemental 2 CD 18 et 12 assistants en ligue R2 et R3 soit 42 arbitres pris par ces matches, seuls quelques arbitres restent pour une désignation en D3. Les clubs d'appartenance de ces arbitres devraient s'assurer de la participation régulière de leurs arbitres.

Sur les 75 arbitres de district, 36 ont fait moins de 8 matches depuis le début de la saison et sur les 36, 15 ont fait moins de 2 matches. Les absences arbitres répétées risquent de faire perdre aux clubs la couverture réglementaire.

Sur la 1ère session de la FIA, 19 stagiaires présents mais à ce jour seul 5 ont débuté. Les clubs nous envoient des jeunes de moins de 14 ans qui ne peuvent pas commencer et d'autres qui ont fait la formation que cela intéresse plus ou moins.

Parmi ces stagiaires, les moins de 14 ans sont trop jeunes pour officier, et d'autres paraissent indécis.

La session en cours qui se déroule à Plou, avec l'Indre et 2 candidats du Loir et Cher a réuni la 1ère journée 25 stagiaires.

Compte rendu des 3 stages de catégories:

Lors de ces 3 stages 79 arbitres convoqués, 56 présents et 23 excusés. Les absents sont toujours ceux qui éprouvent des difficultés.

Formation des Arbitres de Club :

Cette formation initiée par Lucas BAUDON à la demande des clubs a eu lieu au District le 26 Novembre 22 de 09h00 à 12h30. 18 dirigeants étaient présents.

Sur le plan médical, une échographie cardiaque sera nécessaire pour la saison 2023/2024.

Intervention du Président de la Commission de Discipline (T. DELAPORTE)

Nous avons beaucoup de retours concernant les U18, problème de comportement surtout autour des mains-courantes, de la part des supporters et également des dirigeants accompagnateurs qui fait que la plupart de nos jeunes arbitres démissionnent tout juste avant de débiter dans l'arbitrage.

Nous avons donc prévu une réunion de concertation avec tous les clubs U17 et U18, Le mardi 24/01, je serai accompagné de la CDA, de Johan Michoux, de Lucas Baudon et de Manu Cainer, pour expliquer aux clubs le rôle de chacun et conserver nos jeunes arbitres.

16 – INTERVENTION DE L'ETD

Communications des techniciens – Pôle DAP

Rassemblements de fin de saison :

Jour De Coupe Départemental U11 – Samedi 06 Mai 2023

Journée Nationale des Débutants – Samedi 17 Juin 2023

Visites à venir des clubs ayant candidatés pour accueillir ces manifestations avec Johan Michoux (CCC) :

- **FC AVORD (JND)**
- **ES JUSTICES (JDC U11)**
- **VIERZON FC (JND et JDC U11)**

Plateau de Noël U7 du samedi 17 Décembre 2022

- **68 équipes participantes provenant de 33 clubs (initialement 80 équipes inscrites !)**
- **322 enfants dont 22 filles**
- **Nouvelle formule avec remises dans les gymnases par les Père Noël du District approuvée par des retours positifs (auparavant rassemblement de l'ensemble des acteurs dans un seul et même gymnase) + « habillage » du plateau avec t-shirts et bonnets aux éducateurs plébiscitée par les parents et les clubs**

Programme Educatif Fédéral

- **Réunion en visio du mardi 27 Octobre (x3) = 13 participants de 11 clubs**

Pôle Accompagnement des clubs

- **Pour donner suite à la réunion « salariés » du lundi 28 Novembre, JM. APERT doit revenir vers nous pour nous proposer 3 ou 4 Elus afin de nous accompagner dans l'accompagnement des clubs.**

Football de Préformation

- **Les championnats U15, U17 et U18 débutent ce samedi 21/01/2023.**
- **Le championnat U15 Foot à 8 compte à ce jour 4 équipes.**
- **Les championnats bi-départementaux sont articulés de la façon suivante :**

- **U18 : 1 poule composée de 3 équipes du 18 et 3 du 36**

- **U17 : 1 poule composée de 3 équipes du 18 et 3 du 36 – l'équipe la mieux classée du Cher et de l'Indre accèdera, si elle en a vocation, au championnat U18R2 saison 2023/2024**
- **U15 : 2 poules composées de 3 équipes du 18 et 3 du 36 BD1 et BD2**

Formation des Educateurs

Rappel du process

- 1 Module ne peut se dérouler qu'à partir d'un nombre de 10 stagiaires.
- Inscriptions aux Formations sur « Portailclubs ».
- Lien d'accès au process à <https://cher.fff.fr/simple/portail-clubs-inscription-formationen/>

CFF3

Module U18 : 6 et 7/01/2023 au District du Cher de Football

15 stagiaires ont participé

Module Seniors : 13 et 14/01/2023 à Issoudun

15 stagiaires ont participé

CFF2

Module U13 : 20 et 21/01/2023 au District du Cher de Football

10 stagiaires inscrits à ce jour, la Formation va se dérouler

Module U15 : 27 et 28/01/2023 au District du Cher de Football

10 stagiaires inscrits à ce jour, la Formation va se dérouler

CFF1

Module U9 : 17 et 18/02/2023 au District du Cher de Football

1 stagiaire inscrit à ce jour,

Module U11 : 24 et 25/02/2023 au District du Cher de Football

15 stagiaires inscrits à ce jour, la Formation va se dérouler

Un grand merci de nouveau au FC St Douichard pour sa collaboration dans le cadre des disponibilités de terrain.

Mail de relance transmis ce jour aux clubs.

Observations U13

- **La 3^{ème} observation U13 s'est déroulée ce mercredi 11 janvier 2023, l'effectif est passé de 35 à 25.**
- **1 joueuse a intégré ces centres de perfectionnement U13G, Nina LUTRINGER de l'ES Moulon.**

Festival Foot U13

- **Nous avons sollicité l'ES Aubigny par mail la semaine dernière.**
- **Le Festival Foot Départemental se déroulera le Samedi 1^{er} Avril 2023.**

Observations GDB U13 Régional – triangulaire à Vierzon ce samedi 14/01/2023

- **Jacques Préaux, Responsable des centres de perfectionnement GDB était présent avec 2 autres membres de la CT ce samedi à Vierzon où 3 jeunes gardiens du Cher étaient présentés pour cette observation**

- **Objectif : Participer au tour suivant dans le but d'être retenu pour le concours d'entrée au Pôle Espoirs de Châteauroux**

Observations U12

- **A ce jour, 63 joueurs inscrits.**
- **Date butoir des inscriptions, Mardi 17/01/2023**
 - **Tour 1 : 01/02/2023**
 - **Tour 1Bis : 22/03/2023**
 - **Tour 2 : 17/05/2023**

Challenge Interdistricts – Districts 03/18/23/58

- **Arrêt de ce Challenge**
- **Prise de contact téléphonique du Président du District du Cher de Football auprès de ses homologues des Districts 03, 23 et 58.**
- **Un mail de confirmation a été adressé auxdits Présidents.**

Rassemblement Sports'Co

- **Vendredi 23/06/2023 au stade J. Rimbault.**
- **Le District doit prendre contact avec la Mairie de Bourges pour solliciter la gratuité des installations**
- **Le District doit prendre contact avec AggloBus pour savoir si ce qui s'est déroulé la saison passée est reconduit.**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le Président,


Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,


Jean-Marie APERT